



**Commission Administrative Paritaire de la Catégorie C de la DGDDI
Recours en évaluation du 29.03.23 - Déclaration intersyndicale**

Madame La Présidente,

Par la présente, nous vous informons que les délégations SNAD-CGT – SOLIDAIRES Douanes – UNSA Douanes ne siégeront pas ce matin pour la CAPN de recours en évaluation.

Les collègues concernés ont bien entendu été avisés que leurs dossiers seront à nouveau présentés dans quelques jours.

De la même manière que la semaine précédente, nous avons conscience qu'en dépit de la longue attente de nos collègues à voir enfin examinés leur(s) recours en évaluation, la représentation des personnels CGT – SOLIDAIRES – UNSA ne siègera pas à la présente commission administrative paritaire (CAP).

Dans un contexte social de plus en plus électrisé, amplifié par le passage en force de la réforme des retraites, exacerbé tant par l'intimidation portée sur les citoyens exerçant leur droit à manifester, qu'à travers des positionnements récurrents plus que discutables du chef de l'État, le boycott de cette instance souligne notre attachement au processus de luttes et d'actions de l'ensemble des citoyens !

Nous avons conscience des difficultés auxquelles sont confrontés nos collègues de RH3 qui doivent organiser l'apurement d'un reliquat de dossiers très important. Comme nous, ils se retrouvent contraints à subir les affres imposées par les dirigeants de ce pays.

D'autre part, nous vous rappelons qu'il apparaît également que la suppression des CAP locales a été contre-productive, puisque les dossiers qui y trouvaient une issue satisfaisante n'avaient plus à être traités au niveau national, tout comme l'éclairage apporté par cette instance à la CAP centrale représentait une réelle plus-value.

Les collègues ont parfaitement intégré l'importance cruciale de leur CREP pour leur mutation et promotion suite aux LDG, les conséquences directes inéluctables résideront en une multiplication des recours à venir.

Pour conclure, nous souhaitons qu'un règlement intérieur soit établi, puis présenté afin de pouvoir travailler dans un cadre réglementaire bien défini.

A Montreuil, Le mercredi 29 mars 2023